ONDUPLAST

ÉTANCHÉITÉ 3 ANS GARANTIE

PVC

ÉTANCHÉITÉ 10 ANS GARANTIE

PLR / PC

NOTICE DE POSE

PLAQUE D'ÉCLAIREMENT ONDULÉE OU NERVURÉE.
Couverture et bardage de pergolas, carports, serres…

Onduline®
Systèmes légers de couverture

ONDUPLAST

FIXATION DES PLAQUES

1 Tendez un cordeau à chaque extrémité et de chaque côté du toit à 7 cm du rebord de celui-ci.

2 Il est nécessaire de **percer les plaques PVC et PC avant de les poser.** Un trou de 14 mm de diamètre permettra la dilatation des plaques sous l'effet des variations de température.

3 La pose des plaques se fait de bas en haut, du bord inférieur de la toiture, vers le **faîtage.**

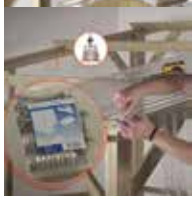

4 La fixation des plaques se fait à l'aide du **kit ONDULINE**. Il comprend : des tirefonds, des plaquettes profilées et des pontets plastiques. Le serrage doit être suffisant pour garantir l'étanchéité, sans entraver la dilation des plaques.

5 Poser la totalité des plaques en respectant un **chevauchement vertical minimal de 20 cm** entre les plaques et un chevauchement horizontal d'au moins deux ondulations.

6 La répartition des vis de fixation se fait dans l'ordre indiqué dans la notice de pose. Sauf en bas de versant, la fixation se fait dans une onde sur deux. Ne pas visser dans les ondulations qui seront recouvertes par la plaque suivante.

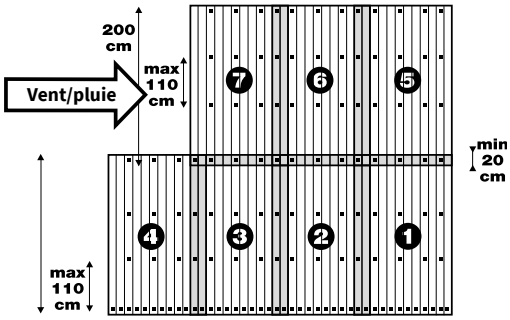

7 Les plaques peuvent aussi se monter verticalement, en bardage, ce qui est idéal pour la **réalisation d'une serre**. Les plaques peuvent alors se fixer en sommet d'onde comme en creux d'onde.

ONDULINE FRANCE
ZI - BP 15 - 76480 YAINVILLE
Tél + 33 (0)2 35 05 90 90
Fax. + 33 (0)2 35 05 91 11
www.onduline.fr

Onduline®
Systèmes légers de couverture

Avril 2019 - Document non contractuel. Les descriptions et caractéristiques des produits ne sont données qu'à titre indicatif, celles-ci pouvant être modifiées sans préavis. Siret 381 536 2670036